



## Communiqué de presse

Saint-Denis, le 31 décembre 2019

# Point sur la dengue à La Réunion

Du 16 au 22 décembre 2019, **7 cas de dengue ont été confirmés**. Bien que le nombre de cas recensés se stabilise depuis plusieurs semaines, la circulation de la dengue se poursuit toujours sur l'île, et une nouvelle vague épidémique reste à craindre dans les mois à venir. La préfecture de La Réunion et l'ARS Océan Indien rappellent à la population, l'importance de se protéger des piqûres de moustiques et de continuer à se protéger, même malade.

## Situation épidémiologique au 31 décembre 2019

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Les cas de dengue rapportés sur les deux dernières semaines se situent dans les 8 communes suivantes :

### Ouest :

- Saint-Paul
- Saint-Leu

### Sud :

- Saint-Pierre
- Le Tampon
- Les Avirons
- Saint-Louis

### Est :

- Saint-André

### Nord :

- Sainte-Marie

### DEPUIS LE DEBUT DE L'EPIDEMIE

- **Plus de 24 930 cas autochtones confirmés** (soit **18 188 cas** depuis le 01/01/2019)
- **733 hospitalisations** (dont **619 hospitalisations** depuis le 01/01/2019)
- **Plus de 2 400 passages aux urgences** (dont **1 941 passages aux urgences** depuis le 01/01/2019)
- **20 décès**, dont **12 directement liés à la dengue**. (depuis le 01/01/2019 : **14 décès**, dont **9 directement liés à la dengue**)

## Recommandations pour se protéger de la dengue



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974

